

PROCÈS-VERBAL
TÉLÉCONFÉRENCE DU CONSEIL NATIONAL
12 MAI 2020

Présent(e)s :

Shimen Fayad, présidente nationale int.
Benoît Thibault, vice-président national int.
Robert Chafe, VPR, Terre-Neuve & Labrador
Karla Levangie-Connor, VPR, Atlantique
Marc Blanchard, VPR, Scotia-Fundy
Luc Bouvier, VPR/int., Québec
Maryse Veilleux, VPR, Québec
Rubin Kooner, VPR, RCN
Diane Girouard, VPR, RCN
Cheryl Sullivan, VPR, Ontario
Kevin Lundstrom, VPR, Ontario
Faye Kingyens, VPR Manitoba
Larry Schlosser, VPR, Saskatchewan
Mark Gilchrist, VPR, Prairies & Nord
Darlene Lewis, VPR, Alberta/CB
Richard May, VPR, CB/Yukon

Absence excusée :

Steve Maund, VPR, NB/IPE

CONVOCAATION

La téléconférence du Conseil national est ouverte à 14h le 12 mai 2020 sous la présidence de la consœur Shimen Fayad, présidente nationale int.

Dernières nouvelles du CNA

La consœur Fayad fait le point à la suite de ses conférences téléphoniques avec le CNA, c'est-à-dire : discussions avec le Conseil du Trésor, grief de principe concernant le code de congé 699, prolongation des délais pour les griefs et l'arbitrage, propositions concernant la date limite pour les résolutions et les délégué(e)s au Congrès de l'AFPC, négociations avec le CT.

Bourses d'études du STSE de 2020

Le président du Comité des titres honorifiques et des récompenses, le confrère Mark Gilchrist, donne quelques informations sur le nouveau format des bourses. Cette année, les candidat(e)s peuvent choisir entre 3 sujets différents pour leur essai de 500 mots. En outre, la date limite a été repoussée au 29 juillet 2020, en raison de la pandémie, mais cela laissera suffisamment de temps au Comité pour examiner les rédactions et offrir les bourses avant le début du calendrier scolaire d'automne.

MOTION : p/a Gilchrist/Kingyens

Que le rapport du Comité des titres honorifiques et des récompenses sur les bourses d'études de 2020 du STSE soit adopté.

ADOPTÉE (VC 1)

Question de privilège : Le confrère Marc Blanchard, VPR - Scotia-Fundy, s'interroge sur les raisons pour lesquelles le Comité des Statuts ne présentera pas son rapport lors de la réunion du Conseil du printemps 2020.

La consœur Fayad explique que la réunion du printemps est une réunion du Conseil modifiée et raccourcie. De plus, puisque le Congrès du STSE a été reportée et que le rapport du Comité des Statuts fait référence à des modifications des Statuts du STSE, il serait préférable de revoir ces modifications et les résolutions créées lors de la réunion du printemps 2021, avant le Congrès du STSE.